



No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Chichester

Séance ordinaire du conseil municipal de Chichester tenue le 15 janvier 2024 à 19h00,
tenue au bureau municipal.

À laquelle étaient présents, en personne, son Honneur le maire Donald Gagnon, les
conseillers Neil Maloney, Corey Bissonnette, Louis Schryer, Dustin Denault et
Jacques Fleury.

La conseillère Chrissy Ann Payne est absente.

La directrice générale, Alicia Jones, est présente.

1. **Ouverture de la réunion**

Le maire Gagnon souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

001-24/01

Proposé par Louis Schryer d'accepter l'ordre du jour tel que présenté et amendé.
Adopté

3. **Conflit d'intérêts (le cas échéant)**

Aucun.

4. **Adoption du procès-verbal**

002-24/01

Proposé par Louis Schryer que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 4 décembre
2023 soit adopté.
Adopté

003-24/01

Proposé par Louis Schryer que le procès-verbal de la séance extraordinaire d'adoption
du budget 2024 tenue le 11 décembre 2023 soit adopté.
Adopté

5. **Visiteurs**

None.

6. **Rapport MRC du maire**

Le maire fait un rapport verbal.

7. **Rapports des comités**

Sécurité publique

Le conseiller Fleury, président du comité de sécurité publique, donne un rapport
verbal.

Voirie & Environnement

Le maire Gagnon, président du comité Voirie et environnement, donne un rapport
verbal.



No de résolution
ou annotation

004-24/01

Soutien au projet de recherche - Université Concordia

Proposé par Neil Maloney d'appuyer le projet de recherche sur l'historique des inondations présenté par Jeannine-Marie Saint-Jacques, de l'Université Concordia, et d'accepter d'offrir un appui en nature tel que discuté.

Adopté

Urbanisme et développement

Le conseiller Maloney, président du comité d'urbanisme et de développement, donne un rapport verbal.

Le rapport de l'Inspecteur municipal est reçu et présenté.

Administration & Finances

Le conseiller Schryer, président du comité d'administration et des finances, donne un rapport verbal.

Avis de motion – Règlement sur la taxation

Un avis de motion est donné par Neil Maloney et un projet de règlement est présenté relativement à la taxation municipale 2024.

005-24/01

Contributions et dons annuels

Proposé par Jacques Fleury d'approuver les contributions et dons annuels comme suit :

Salle comm. Harrington	\$1,000
Résidence Meilleur	\$2,500
Bourses étudiantes	\$ 250
(Fonds de bourses DWKS, ESSC et Pontiac)	

Adopté

006-24/01

Adhésions – FOM & ADMQ

Proposé par Neil Maloney d'approuver les dépenses pour les adhésions annuelles 2024, et conférences, pour la FQM & ADMQ et d'autoriser la DG à assister aux activités.

Adopté à l'unanimité

007-24/01

Mandat juridique 2024

Proposé par Dustin Denault d'approuver le mandat juridique pour 2024, tel que présenté par Me Nerio de Candidio de la firme Beaudry-Bertrand.

Adopté

Loisirs, Récréation, Tourisme & Marketing

La conseillère Payne, présidente du comité Loisirs, récréation, tourisme et marketing, étant absente, monsieur le maire donne un rapport.

008-24/01

Projet de construction d'un bâtiment/toilettes au parc riverain

Proposé par Jacques Fleury d'approuver la plus basse soumission soumise par Construction Morin et Fils Inc. pour l'installation du bâtiment d'acier et toilettes publiques dans le cadre du projet d'aménagement du parc riverain, tel que discuté.

Adopté

8. Questions du public

Aucun.



No de résolution
ou annotation

- 009-24/01 **9. Présentation des comptes**
Proposé par Louis Schryer que les factures soient payées selon la liste distribuée.
Adopté
- 10. Correspondance**
Aucune.
- 11. Varia**
*- Discussion concernant la possibilité de réaliser une étude de fusion municipale
o Reportée à la réunion de mars pour résolution*
- 12. Séance à huis clos**
Non requis.
- 010-24/01 **13. Date de la prochaine réunion**
Proposé par Louis Schryer que la prochaine réunion régulière du conseil ait lieu le
lundi 12 février 2024.
Adopté
- 011-24/01 **14. Clôture de la réunion**
Proposé par Dustin Denault que la séance soit levée à 19h55.
Adopté

Directrice générale / Greffière-trésorière

Maire

Je, Donald Gagnon, maire, certifie que la signature de ce procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient, conformément à l'article 142 (2) du Code municipal.

La version française est la version officielle - The French version is the official version